



CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

publié le 16/03/2020

Madame, Monsieur,

Les enseignants du collège de la TREZENCE se sont réunis ce matin afin de mettre en œuvre la continuité pédagogique suite à la fermeture des établissements scolaires jusqu'à nouvel ordre.

Le dispositif ne doit pas être pour les élèves la mise à disposition d'une banque de données d'exercices mais bien de poursuivre les progressions commencées en classe.

Préconisations :

- l'outil privilégié est PRONOTE
- l'élève doit autant que faire se peut suivre son emploi du temps
- le ministère préconise 4h par jour
- la communication entre élèves/professeurs/familles est disponible à travers le modules discussion et mails. Les enseignants prendront contact avec leurs classes
- le schéma cours/exercices/devoirs à rendre /évaluation reste d'actualité
- les AVS prendront contact avec leurs élèves
- en cas de difficultés le collège est ouvert aux familles, également joignable par téléphone 05/46/33/80/47 ou par mail ce.0170012w@ac-poitiers.fr

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Principal,

P. VILLERS.



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.